

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

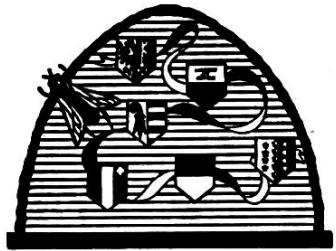
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SECTION DES ALPES

† LOUIS CHAMOREL

La belle région de Gryon était en émoi le 16 décembre dernier. Elle venait de perdre l'un de ses plus illustres enfants, le colonel Louis Chamorel, ancien conseiller aux Etats, était entré dans son repos.

Je laisserai la plume à plus compétent que moi pour relever tous les états, tous les mérites que le colonel Chamorel s'était acquis au cours de sa belle existence, toute dévouée à cette région des Alpes vaudoises.

Il s'intéressa tout spécialement à l'élevage du bétail, à l'économie alpestre, au développement touristique de cette région qui lui fut chère. Mais malgré ses nombreuses occupations, M. Chamorel trouvait le temps nécessaire pour soigner son rucher. Il aimait se retrouver seul parmi la nature et ses abeilles où il éprouvait une joie intense. Fidèle à ses couleurs, il toucha en 1962, le gobelet pour 35 ans d'activité au sein de la section. Mais son grand âge, était un sérieux handicap pour la conduite de son rucher et à fin décembre 1963, il se voyait contraint de nous faire parvenir sa démission. Mais il nous priait de bien vouloir accepter « pour son remplacement au sein de la section, Mlle Lucette Amiguet, Gryon. » Quel bel exemple à suivre, il se retire mais tient à pourvoir à son remplacement !...

Il est aussi agréable que nécessaire de remémorer la course magnifique à Solalex, de la section des Alpes en 1943, dont M. Chamorel fut l'initiateur. Qui ne se souvient parmi nos anciens, de cette magnifique journée d'août, la montée de Barboleusaz à Solalex. La chaleureuse réception de M. et Mme Louis Chamorel suivie d'un copieux apéritif. Le pique-nique à l'ombre des sapins accompagné d'un vin d'honneur provenant encore et toujours de notre hôte d'un jour. Et M. Chamorel après avoir créée une ambiance des plus sympathiques dit encore tout le plaisir qu'il avait à recevoir chez lui.

Ces quelques traits pour situer un homme exceptionnel, chargé d'honneur, mais d'une simplicité et d'une amabilité agréables. Nous garderons un beau souvenir de M. Chamorel et réitérons à sa famille toute notre sympathie.

A. P.

Comptes rendus

Cours aux conseillers apicoles de Vaud, Valais et Genève à Vevey le 26 novembre 1966

Samedi 26 novembre dernier, le Casino du Rivage de la ville de Vevey, était le centre de ralliement des « conseillers apicoles » des cantons de Vaud, Valais et Genève, pour entendre une conférence de M. le Dr Gerig de la Station fédérale d'essais, section apicole, de Berne Liebefeld.

L'organisation de cette journée était confiée à M. Amédée Richard, inspecteur cantonal valaisan. La Ville de Vevey avait mis gracieusement la grande salle des Vignerons à la disposition des quelque soixante participants.

La présidence du jour fut confiée à M. André Jacquier, représentant de la SAR et de la Fédération valaisanne d'apiculture. Après avoir respecté le

quart d'heure vaudois, M. le président ouvre la séance et salue tout particulièrement M. le Dr Gerig, conférencier du jour ; MM. Merminod, argentier de la SAR ; Bourquin, conseiller technique au Liebefeld ; Sueur, président de la FV ; Barbier, président de la Sté genevoise ; Richard et Golay, inspecteurs cantonaux ; Louis Roussy d'Aigle, qui se met toujours volontiers sur le banc des étudiants !... Il salue de façon toute particulière, M. le Dr Cappi, vétérinaire cantonal valaisan, toujours très intéressé à la cause apicole. Il excuse l'absence de M. Rucksthul, inspecteur cantonal genevois. M. Jacquier souhaite à tous une cordiale bienvenue et espère que ces cours profiteront à chacun.

Il serait fastidieux de reprendre l'exposé du conférencier qui durant plus de trois heures démontra par la parole, le dessin et les photos, toute une thèse sur les origines de la vie. Vouloir à notre tour, s'aventurer dans les arcanes de la science qui touche à la formation de notre existence sur l'ouï-dire d'un exposé, si brillant soit-il, serait un non sens. Et pourtant, nous ne pouvons rester indifférents en pensant aux recherches des savants qui vont toujours plus loin, afin de connaître l'infiniment petit. Cet exposé, bien que très scientifique, ne restera pas sans lendemain, car il aura révélé à la plupart des participants, ce que le contexte de la vie doit aux chromosomes, gamètes et autres gènes.

M. Sueur, remercia chaleureusement le conférencier de son brillant exposé. M. Jacquier dit toute sa gratitude aux participants pour leur attention à ce dernier cours, donna rendez-vous à chacun à Genève, le 11 février pour le premier cours de 1967 et leur souhaita un bon retour dans leurs foyers. Relevons encore, que la Municipalité de la ville de Vevey avait offert un vin d'honneur en guise d'apéritif et que le repas de midi fut pris en commun.

A. Paroz.

Section « Ajoie-Clos-du-Doubs »

Dimanche 27 novembre, à l'Hôtel du Jura-Simplon à Porrentruy, la section Ajoie - Clos-du-Doubs de la Société romande d'apiculture tenait ses assises. Il était 14 h. 30 lorsque M. le président H. Broquet ouvrait la séance en saluant une imposante délégation de la section française de Montbéliard, de M. Moleyres, notre conférencier du jour ; de M. Jecker, sous-commissaire cantonal pour le Jura ; les conseillers apicoles Schneiter et Vuillaume ; M. Léon Fleury, un vétéran toujours jeune et vaillant qui approche des quatre-vingt-dix ans et une belle phalange de dames et demoiselles que l'apiculture intéresse ainsi qu'une soixantaine de membres.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, complet et fouillé, ne suscita aucune critique et fut accepté sans commentaire.

M. Pellaton, inspecteur cantonal des ruchers nous brossa un tableau un peu sombre de l'état de santé du rucher ajoulot. Trois localités sont atteintes par la terrible maladie « loque américaine » : Porrentruy - Boncourt - Vendlincourt. C'est à Vendlincourt que les dégâts ont été les plus importants puisque pendant un mois tout entier, notre inspecteur aidé de M. Fleury a désinfecté jour après jour une bonne centaine de ruches et le travail n'est pas terminé. Pour juger de l'ampleur des dégâts, qu'il nous suffise de constater que les apiculteurs malchanceux ont déjà reçu Fr. 4500.— d'indemnité et qu'un deuxième versement non moins important se fait ces jours.

Notre président nous donna un aperçu de la vente du sucre au printemps et en automne. Ce n'est pas moins de 27 tonnes qui furent livrées aux apiculteurs à un prix inférieur à celui du négoce. Un bref exposé de la sortie du 14 août à La Chaux-de-Fonds fit rejouillir bien des regrets à ceux qui n'ont pu participer à cette belle promenade dans les montagnes du Jura et la vallée du Doubs.

Cotisations : Le renchérissement se fait sentir dans tous les domaines. Il n'y a pas que les denrées alimentaires qui augmentent mais tous les besoins

de l'activité humaine. Les cotisations à la Société romande d'apiculture et la Jurassienne ont augmenté chacune de Fr. 0.50, il a bien fallu que notre comité trouve ce franc d'augmentation, aussi il propose de porter de Fr. 12.— à Fr. 13.— la cotisation annuelle de la société, ainsi notre caissier pourra faire jouer ses comptes sans déficit. L'assemblée comprit très bien la situation et accepta cette nouvelle cotisation à l'unanimité.

Le traitement du secrétaire-caissier de Fr. 150.— est porté à Fr. 250.—. Son travail devient toujours plus important, quand on pense que plusieurs fois par année il doit expédier 300 circulaires aux sociétaires, envoyer 300 remboursements, faire les décomptes avec le caissier central de la Jurassienne et de la Romande ainsi que de consigner toutes les mutations au « Journal suisse d'apiculture », et en plus toutes les démarches en vue des actions « sucre » et promenade, vraiment cette augmentation consentie à l'unanimité est justifiée.

Le clou de l'assemblée fut la conférence de M. Moleyres, éleveur de St-Imier. Ce ne fut pas une conférence aux termes scientifiques et rébarbatifs mais une causerie simple, familière, touchant le travail de l'apiculteur basé sur ses expériences personnelles. Il passa en revue tout le travail de l'apiculteur depuis le printemps jusqu'au nourrissement et hivernage de l'automne. Ses conseils judicieux, fruits de son expérience fit réfléchir bien des apiculteurs chevronnés. Pas de dérangement au printemps, réunir les ruches faibles, sacrifier les vieilles reines, manière de faire bâtir et de nourrir en automne, pas de petites doses mais y aller à grands coups de pots de sirop. Son exposé terminé, plusieurs membres posèrent des questions. Il leur fut répondu gentiment et toujours au coin du bon sens par un homme expérimenté qui travaille avec ses abeilles et non dans ses livres.

Il était 17 h. 30 lorsque notre président leva cette importante assemblée et souhaita à tous un heureux retour dans leur foyer.

Un participant.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Convocation. Réunion amicale mensuelle, le lundi 13 février 1967, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30. Sujet : Causerie de M. le Dr Paul Zimmermann : **Pourquoi une abeille de race.**

Société d'apiculture de Marly et environs

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale, pour le 12 février 1967 à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand, à 14 heures.

Tractanda : 1. Lecture du protocole de la dernière assemblée ; 2. Lecture des comptes, rapport des vérificateurs ; 3. Rapport du président ; 4. Rapport de la station de Coppi et du contrôle des miels ; 5. Admissions et démissions ; 6. Programme d'activité pour 1967 ; 7. Divers.

Le comité.

Section du Gros-de-Vaud

L'assemblée générale a été fixée au dimanche 12 février 1967, à 13 h. 30 (local habituel). Invité du jour : M. G. Golay, inspecteur cantonal des ruchers.

Le comité.

Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise »

L'assemblée générale aura lieu dimanche 12 février 1967, à 14 h. 15 à la grande salle du Restaurant des Beaux-Arts, rue Poutalès, à Neuchâtel. Après la partie administrative, il sera présenté les diapositives et films pris à l'occasion de nos sorties récentes. Pourront être projetés aussi les clichés et films d'intérêt apicole que nos membres voudront bien apporter avec eux.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale annuelle de la section aura lieu le dimanche 5 février 1967, à 14 h. 30, à la Brasserie de Grancy, av. du Rond-Point 1, à Lausanne. Votre présence encouragera votre comité et témoignera de votre attachement à votre société.

Le comité.



Les abeilles ne piquent plus
Vareuse « Hermetic », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.

Prix : Fr. suisses 23.50
port inclus

Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « Hermetic »

Fr. 7.50 port compris

Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.

OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON
(Loire) FRANCE



**Pour un bon
imprimé :**
Corbaz S.A.
Montreux

A vendre **RUCHES B.J.**, doubles, en parfait état.
S'adresser à Alfred Moret, rue Bouleyres 20, 1630 Bulle. Tél. (029) 2 84 77.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier

Apiculteurs ! Faites confiance au produit simple et naturel qui a fait ses preuves depuis plus de trente ans.

Nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec pur sucre de canne et miel du Jura. Faites un essai, vous en serez enchantés. Nombreuses références. Prix par kg, francs 3.10. Blocs ronds 8-9-3 cm, plaques 28-10-2 cm ou en cadres D.B. 3 kg 1/2 Suisse c. 2 kg 1/2 environ ou en cadres de hausses. Très pratique en toute saison. Envoi contre remboursement. Franco de port gare destinataire à partir de 20 kg.

TH BAILLOD, apicult. Grandes-Crosettes 15, 2308 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 2 20 43

Une grande nouveauté 1967

Pour pallier au renchérissement constant du matériel apicole, nous avons mis au point une **nouvelle ruche** en sapin (Qual. II). Moins « fignolée » que les modèles courants, elle n'en est pas moins de construction **pratique et robuste, précise dans ses dimensions** tout en étant surtout **très avantageuse**.

Disponible dès avril 1967 sous la désignation de

ruche populaire DB¹ et DT N° 0

Ce modèle est livrable avec

1. **Corps** à 12 cadres pour la DB, 11 cadres pour la DT.
2. **Hausse** à parois épaisses, à emboîtement, syst. Past.
3. **Toit plat** à emboîtement recouvert de panneau « Marine », résistant aux intempéries.
4. **1 planche couvre-cadres.** (Préciser dans vos commandes le genre de nourrisseur que vous pensez utiliser afin que nous puissions percer le trou correspondant).
5. **1 planche de partition.**

(Cette ruche est livrée sans nourrisseur, le choix étant laissé à l'apiculteur d'utiliser soit le candi ou les nourrisseurs No 30, 30a, 37a ou autres modèles.)

Construite comme le système « PASTORALE », la ruche populaire **convient donc très bien pour le transport.**

PRIX : la pièce, Fr. 110.— - Idem avec cadres nus Fr. 128.—

Rabais : par 10 p., Fr. 5.— par ruche ; par 20 p., Fr. 10.— par ruche

RITHNER Frères, Fabr. de ruches - Chili 29 - 1870 MONTHEY - VS

Tél. (025) 4 21 54